

## Règlement propre à la fonction d'animateur « Doggies »

- 1) Il (elle) fait preuve de ponctualité les jours de match en arrivant 1/4 d'heure avant les membres de son équipe.
- 2) Il (elle) communique au coordinateur dès que possible toutes les informations importantes le (la) concernant et qui sont liées à sa mission (absence prévue, changement de n° de téléphone, ...).
- 3) Il (elle) est responsable de son équipe dès l'arrivée au lieu de rendez-vous et jusqu'au retour des parents après le match.
- 4) Il (elle) communique ses coordonnées à tous les membres de l'équipe afin que ceux-ci puissent le (la) joindre directement en cas de besoin et leur transmet toutes les informations en provenance du coordinateur.
- 5) Il (elle) montre l'exemple aux jeunes par son attitude respectueuse des règles de l'association (notamment en matière d'animation) et s'interdit de fumer ou de boire de l'alcool pendant le temps que dure sa mission au contact des jeunes.
- 6) Il (elle) veille en permanence au respect des règles d'or du jeune supporteur et du règlement intérieur, et s'oblige à rappeler les contrevenants.
- 7) Il (elle) remplit les documents de suivi de son équipe avec précision et les remet au coordinateur à qui il (elle) remonte également toute information relative au comportement des jeunes au cours de sa mission.
- 8) Il (elle) est responsable du matériel qui lui est confié pendant sa mission (abonnements, drapeaux, etc.).
- 9) Il (elle) communique autour de lui une image positive de l'association, sans jamais exprimer à l'extérieur d'opinion contraire aux intérêts de celle-ci.
- 10) Il (elle) accepte les remarques qui lui sont faites par le coordinateur concernant sa mission et n'hésite pas à lui faire part de ses suggestions quant à celle-ci.
- 11) Il (elle) prend rapidement contact avec la famille en cas de besoin (absences répétées du jeune, comportement à problème) et remonte aussitôt au coordinateur toute information à ce sujet.
- 12) **Il (elle) prend part autant que possible à toutes les réunions ainsi qu'aux actions menées par l'Association qui contribuent à développer la notoriété et l'image des Doggies.**



à découper selon les pointillés

## ACTE DE CANDIDATURE A LA FONCTION D'ANIMATEUR SAISON 2011/2012 (\*)

A retourner :  
Association « les Doggies »  
11, rue Rossignol  
59320 Radinghem-En Weppes

Je soussigné(e),

NOM :  Tél :

Prénom :  Mail :

Situation professionnelle actuelle :

\_\_\_\_\_

**Préciser ci-dessous tout élément concernant votre aptitude à encadrer des enfants (brevets, diplômes ou expériences en animation) :**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

pose ma candidature à la fonction d'animateur au sein des Doggies, ai pris connaissance du règlement ci-dessus lié à la fonction et m'engage à mettre tout en œuvre pour le respecter.

Le ...../...../ 2011  
Signature de l'intéressé (e).

(\*) Cette candidature est soumise à l'approbation du conseil d'administration des Doggies.